

## Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville

L'audience publique se poursuit le 6 juin 2023

**Québec, le 12 mai 2023** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Joseph Zayed, président, et de Linda St-Michel, commissaire, annonce la tenue de la deuxième partie de l'audience publique sur le [projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex sur le territoire de la ville de Blainville par Stablex Canada Inc.](#) à compter du 6 juin à 19 h au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville, à Sainte-Thérèse. Les séances se poursuivront les jours suivants selon la participation publique et les besoins de la commission.

La deuxième partie de l'audience publique est consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

---

Date : Le mardi 6 juin 2023

Heure : 19 h

Endroit : Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville  
120, boulevard du Séminaire, Sainte-Thérèse

Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE

---

### Comment participer?

Il y a plusieurs façons de donner son point de vue. D'abord, il est possible de s'adresser à la commission d'enquête à l'occasion des séances publiques, que ce soit pour résumer un mémoire ou s'exprimer verbalement sur le projet. Les personnes qui privilégient ces options doivent prendre rendez-vous avant le 29 mai à 16 h, en remplissant le formulaire [Je parle à la commission](#) ou, pour celles qui n'ont pas accès à Internet, en téléphonant au 1 800 463-4732.

Les participantes et participants peuvent également déposer un mémoire sans le résumer en séance. Rappelons qu'un mémoire est un document servant à exposer des préoccupations ou des opinions sur un sujet précis. Il permet également de développer et de préciser les arguments qui soutiennent ces opinions. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 1<sup>er</sup> juin à 12 h. Pour les faire parvenir au BAPE, il faut remplir le formulaire [Je transmets un mémoire](#), ou encore, les acheminer par la poste au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6.

Enfin, pour celles et ceux qui ont un bref commentaire à formuler, la commission innove en permettant la soumission de textes de moins de 1 000 caractères. Dans ce cas, il suffit de remplir le formulaire [Je transmets un commentaire](#) avant le 1<sup>er</sup> juin à 12 h.

Les modalités de participation ainsi que des indications concernant la préparation d'un mémoire ou d'une opinion verbale se trouvent dans les pages [Je donne mon point de vue](#) et [Participer](#) du site Web du BAPE.

### **Où consulter la documentation sur le projet?**

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que dans le site [Web du BAPE](#), où les transcriptions des séances de la première partie de l'audience et les autres documents déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête sont regroupés.

Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque Paul-Mercier, à Blainville. Les citoyennes et citoyens ont également la possibilité de communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'information.

La commission d'enquête doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 8 septembre. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour le rendre public.

### **À propos du BAPE**

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!

